

La lettre d'AFRISTAT

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739

NUMERO 13

JUILLET

2000

EDITORIAL

SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>La recherche de la qualité dans les enquêtes auprès des ménages</i>	2
<i>Nouvelles d'AFRISTAT</i>	4
<i>Activités de la Direction générale</i>	5
<i>Activités internationales</i>	7
<i>Echos des INS</i>	8
<i>Réunions et séminaires</i>	8

Le Directeur Général d'AFRISTAT

Lamine DIOP

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 21 55 00
21 55 80
Fax (223) 21 11 40
E-mail
afristat@malinet.ml
afristat@spider.toolnet.org
www.afristat.org

La recherche de la qualité dans les enquêtes auprès des ménages

Depuis quelques années, la lutte contre la pauvreté est devenue la priorité des gouvernements africains, encouragés en cela par les bailleurs de fonds, entre autres. De ce fait, les besoins en informations, notamment sur les conditions de vie des ménages, sont très importants, d'autant que, dans la plupart des Etats, cet aspect avait souvent été négligé dans le passé à cause, principalement, du coût élevé que représentent les enquêtes auprès des ménages. Il existe aussi d'autres sources d'informations, essentiellement de nature administrative pour les domaines comme l'éducation ou la santé, mais si l'on veut mesurer le niveau de vie des ménages et établir un profil de pauvreté, une enquête s'avère indispensable.

Le problème qui se pose alors est de définir le type de collecte qui permettra d'atteindre les objectifs que l'on a fixés. Souvent, pour avoir une situation de départ, une enquête budget-consommation classique sera programmée. En revanche, pour mesurer les évolutions des conditions de vie des ménages et ainsi étudier l'impact des politiques mises en œuvre, des enquêtes plus légères combinées à l'utilisation de données administratives pourront suffire.

La démarche qualité est également devenue une exigence pour tout institut national de statistique (INS). Il ne suffit pas de collecter des données, encore faut-il s'assurer de leur fiabilité. Dans le contexte des stratégies de lutte contre la pauvreté, ce souci est essentiel. En outre, une enquête auprès des ménages comporte un ensemble d'étapes qui peuvent être aisément transposées à toute opération statistique.

Première étape d'une enquête, la conception. Tout d'abord, il convient de définir précisément les objectifs de l'enquête qui vont conditionner toutes les autres étapes et notamment les populations que l'on veut observer (milieu urbain ou milieu rural – femmes ou ensemble de la population, etc.), les informations que l'on veut

cueillir (emploi, dépenses, conditions sanitaires, etc.) et l'objectif que l'on souhaite atteindre (un profil de pauvreté, l'amélioration des comptes nationaux, etc.).

Cependant, il faut insister sur le fait que l'on ne fait pas une enquête pour le plaisir, mais pour satisfaire le besoin des utilisateurs (gouvernement, ONGs, organisations régionales, etc.). Il est donc essentiel de bien connaître ces besoins en associant les utilisateurs dès le début de la préparation de l'enquête.

Dès la conception de l'enquête, le plan d'analyse doit être établi, ce qui était rarement l'habitude jusqu'à présent. Il importe donc de savoir si l'on souhaite disposer seulement de résultats (indicateurs sociaux, pourcentages de pauvres) ou si l'on veut analyser des comportements. Ces éléments vont également influencer sur toutes les étapes suivantes.

Une fois les objectifs et les besoins bien définis, la méthodologie devrait aller de soi. Il est bien connu, par exemple, que pour mesurer les dépenses des ménages une enquête de type budget-consommation, sur une année, avec plusieurs passages, donnera de meilleurs résultats qu'une enquête infra-annuelle avec un seul passage. Les expériences passées le prouvent.

La dernière préoccupation des concepteurs d'une enquête est d'assurer une comparaison, si possible temporelle (avec une enquête réalisée dans le même pays quelques années auparavant) et spatiale (avec des enquêtes réalisées dans d'autres pays, voisins ou non). Souvent, ces deux impératifs sont contradictoires, car les méthodologies, les concepts et les nomenclatures utilisés dans le passé variaient d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur d'un même pays. Il existe cependant des normes internationales qui permettent d'éviter ces conflits d'intérêt et, quitte à « remettre progressivement les compteurs à zéro »,

l'adoption de normes internationales est à recommander.

Le questionnaire sera alors conçu pour répondre aux différentes préoccupations exprimées ci-avant. Le souci essentiel sera de ne poser que les questions qui seront exploitées (ou qui aideront à l'analyse). Dès la conception du questionnaire, les informaticiens (ou responsables de la saisie) devront être associés. Un « bon » questionnaire doit permettre à l'enquêteur de faire toutes les observations nécessaires à la meilleure exploitation des données (en particulier pour la décision de garder les informations collectées ou de les rejeter).

La deuxième étape d'une enquête est la détermination du plan de sondage. L'idéal, quel que soit l'objectif de l'enquête, serait d'observer toute la population concernée. Il est évident que c'est le plus souvent irréaliste, à cause du coût que cela représenterait. Il convient donc de faire des choix, notamment en fonction du niveau de détail souhaité. La taille de l'échantillon ne sera pas la même si l'on souhaite seulement avoir des résultats au niveau national ou si l'on a besoin d'informations à un niveau administratif (provinces, régions, départements, etc.) ou encore si l'on veut des résultats significatifs selon les modalités d'une variable importante pour l'analyse (catégorie socio-professionnelle par exemple).

Le problème principal qui se pose lorsque l'on établit le plan de sondage est l'existence d'une base de sondage récente. La base de sondage est constituée par les zones de dénombrement du recensement général de la population. Il est rare que lorsque l'on souhaite réaliser une enquête le recensement de la population vienne d'avoir lieu ! Or, et c'est l'une des faiblesses des INS, il existe rarement une mise à jour permanente des bases de sondage. Cela doit devenir une activité courante de l'INS. En attendant, on utilisera au mieux les données les plus récentes : photographies aériennes, mises à jour

effectuées lors d'enquêtes récentes, etc. L'important est de prendre en compte les modifications survenues depuis les dernières mises à jour : exodes massifs, extension des villes, etc.

Enfin, on sait que la précision des résultats sera améliorée si l'on procède à une stratification de la population observée. Cela nécessite de disposer d'informations sur certaines variables de classification (type de logement, activité économique, taille du ménage, etc.).

La troisième étape consiste en la formation du personnel. C'est un facteur essentiel de la qualité des résultats obtenus. En premier lieu, des manuels détaillés et explicites doivent être élaborés par le personnel d'encadrement de l'enquête. Ensuite, la formation du personnel de terrain (contrôleurs, enquêteurs) se doit d'être suffisamment préparée. En général, on privilégiera une formation « en cascade » : le personnel d'encadrement forme les contrôleurs puis, tous ensemble, ils forment les enquêteurs.

La formation sera articulée autour d'exposés théoriques (méthodologie, concepts) et de travaux pratiques (remplissage d'un questionnaire en salle, à partir d'exemples simulés ou réels) et sur le terrain. Cette dernière phase permet de vérifier que le personnel a bien assimilé les principes de l'enquête et de tester son comportement sur le terrain. En général, on préférera faire effectuer les travaux de dénombrement par les enquêteurs : cela permet encore une fois de vérifier leur comportement sur le terrain et cela assure qu'ils auront une bonne connaissance des zones dans lesquelles ils devront enquêter.

La quatrième étape, sans doute l'une des plus importantes, est la collecte. Sa réussite dépendra d'abord de la sensibilisation. C'est aussi une phase cruciale pour la réussite de l'enquête. Tous les moyens doivent être utilisés (médias, affichages, autorités administratives et coutumières, voire cadeau symbolique en fin d'enquête). Cela représente un coût qui doit être budgétisé. Si les personnes enquêtées sont convaincues de l'intérêt que représente l'enquête

pour elles, leur collaboration peut être considérée comme acquise.

L'autre aspect important est l'organisation de tout le personnel. L'équipe d'encadrement assure la supervision d'ensemble. Elle est aidée pour ce faire par une équipe de contrôleurs qui auront la responsabilité d'un groupe d'enquêteurs. Pour assurer la meilleure efficacité, les contrôleurs devront avoir des enquêteurs opérant dans des zones proches. Des instruments de gestion, comme les agendas, permettront au personnel d'encadrement de savoir, à tout moment, où doivent se trouver les enquêteurs.

La phase de collecte est le premier « point de contrôle » de l'enquête. Une erreur décelée sur le terrain est plus facilement redressée qu'une erreur décelée lors du traitement, soit plusieurs mois après la phase de collecte. Contrôleurs et superviseurs devront donc multiplier les visites de contrôle sur le terrain, dans les ménages enquêtés et au domicile de l'enquêteur.

Les expériences passées ont montré que l'on pouvait améliorer le rapport entre enquêteurs et enquêtés, notamment en diminuant le temps d'interview. C'est ce qu'on appelle les techniques participatives. Ainsi, pour une enquête sur les dépenses des ménages, qui a une durée d'observation de quinze jours ou d'un mois, l'utilisation de carnets de comptes que l'enquêteur distribue aux membres du ménage permet d'espacer les visites et de diminuer la durée d'interview, tout en garantissant la fiabilité des résultats¹.

La cinquième étape est la saisie des données. Pour faciliter cette opération, on privilégiera les questionnaires de type précodé. La phase de codification devrait disparaître complètement, sauf pour quelques variables pour lesquelles la nomenclature est trop importante (il ne faut pas indisposer les personnes enquêtées en passant trop de temps avec elles).

Le choix du logiciel de saisie est aussi important. La plupart du temps, les INS choisissent le logiciel qu'ils maîtrisent, ce qui semble une bonne solution. Il est cependant important que ce logiciel permette un minimum de contrôles pendant la saisie (deuxième « point de contrôle »). Il ne faut pas que ces contrôles ralentissent de façon sensible la saisie, mais il est essentiel que des contrôles de base soient prévus.

Une organisation « classique » de la saisie est de procéder par une double saisie. Il est également possible d'utiliser une équipe de deux personnes, l'une lisant le questionnaire, l'autre saisissant les données. Dans ce dernier cas, il est conseillé de permuter régulièrement les deux activités afin d'éviter la monotonie.

De nouvelles techniques de saisie apparaissent : saisie sur le terrain (Cf. Guinée, par exemple), saisie par lecture optique (Cf. Questionnaire unifié des indicateurs de développement - QUID). Ces techniques permettent généralement d'améliorer la qualité de la saisie, et les expériences menées dans les pays le prouvent.

Une étape « transversale », mais essentielle consiste en des contrôles de cohérence. Nous avons vu que ces contrôles intervenaient lors des étapes précédentes : lorsque l'on conçoit le questionnaire, des variables de contrôle doivent être prévues (digit de contrôle pour les montants des dépenses, par exemple ou encore des totaux de contrôle pour vérifier, au moment de la saisie qu'il n'y a pas d'erreur ou enfin des variables qui semblent redondantes, mais qui permettent de vérifier la cohérence des réponses des personnes interrogées); lors de la saisie des questionnaires, des contrôles sont intégrés au logiciel utilisé; enfin, la première étape du traitement doit être une phase d'apurement des données (contrôle d'exhaustivité - tous les ménages et tous les questionnaires doivent avoir été saisis - contrôle d'unicité - les ménages et les questionnaires sont saisis une fois et une seule - contrôle de cohérence enfin entre certaines variables - âge et statut matrimonial, dernière classe suivie et diplôme, par exemple).

¹ Cf. Didier Blaizeau, in STATECO, « Sept enquêtes sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA », 1999-1/2 92-93.

La sixième étape est le traitement des données. Comme pour la saisie, le choix du logiciel est prépondérant. Là aussi, les INS opteront pour le logiciel qu'ils maîtrisent. L'essentiel est que les résultats puissent être utilisés par tous les utilisateurs (Rappel : on ne fait pas une enquête pour le plaisir, mais pour satisfaire des besoins).

Au cours de cette étape, une attention particulière sera portée au traitement des non-réponses et des réponses partielles. Des modèles pourront être utilisés pour redresser ces derniers cas. Le cas des valeurs extrêmes devra également être traité avec attention.

Enfin, le traitement devra permettre de produire, si possible en temps réel, la précision des résultats obtenus (compte non tenu de certaines erreurs, notamment celles dues aux enquêteurs). Cette information est essentielle, surtout lorsque l'on veut comparer les résultats de deux enquêtes (nationales ou non) : les évolutions constatées peuvent ne pas être significatives, simplement à cause des erreurs de sondage !

La septième étape consiste en l'analyse des résultats. Cette étape doit être préparée dès la conception de l'enquête. C'est elle qui doit conditionner notamment la conception des questionnaires. Elle doit également être budgétisée. Beau-

coup de pays se retrouvent avec des enquêtes non exploitées car aucun budget n'était prévu pour cela. Cette condition permet de mobiliser les ressources humaines nécessaires à cette analyse, et d'empêcher que la réalisation d'une autre opération ne prive cette phase des moyens humains nécessaires à sa réalisation.

En général, les enquêtes auprès des ménages permettent des analyses qui vont bien au-delà des premiers objectifs fixés à ces opérations ; il importera donc d'associer dans cette phase l'ensemble des ressources humaines disponibles, notamment celles extérieures à l'INS. Cependant, toutes les analyses ne sont pas possibles, principalement en raison du plan de sondage retenu. C'est ainsi que pour certaines variables, très peu de ménages peuvent se retrouver dans une modalité. Vouloir tirer à tout prix des conclusions à partir de là serait absurde. C'est aussi à ce niveau que le travail du statisticien est essentiel.

Un « plus » consiste à évaluer les résultats obtenus à partir d'autres enquêtes (recensement, enquête du même type, dénombrement fait avant le début de l'enquête).

La dernière étape, et non la moindre, est la publication et la diffusion des données. Il est essentiel que des moyens suffisants soient affectés à cette ultime phase de

l'enquête : « des données non publiées et non diffusées n'ont pas plus d'intérêt que des données inexistantes ». Il importe donc d'y consacrer un budget suffisant, qui permette à la fois d'en faire un tirage suffisant et d'en assurer la publicité (séminaire de présentation, par exemple).

Un autre aspect important est d'utiliser les moyens modernes de diffusion : produire des Cd-Rom est à la portée de tous maintenant (avec l'ensemble de la documentation de l'enquête, ce qui permettra à tous les utilisateurs d'approfondir les analyses et donc de les enrichir) ; mettre les données de base et les résultats sur Internet devrait devenir une habitude au sein des INS.

Ainsi, même s'il n'existe pas de « recette miracle », on peut cependant espérer qu'en prenant un minimum de précautions, à toutes les étapes d'une enquête, la qualité des résultats sera assurée. C'est de cette manière que l'image des INS en sortira renforcée et que les activités courantes seront prises en considération. La recherche de qualité ne doit en effet pas s'arrêter aux opérations dites « de prestige », mais concerner l'ensemble des activités d'un INS. Une enquête « réussie » est un gage de respectabilité pour toutes les autres activités statistiques moins apparentes mais tout aussi importantes.

-- Réunions des organes statutaires d'AFRISTAT

7^e réunion du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 7^e réunion le 4 avril 2000 à Malabo (Guinée Equatoriale) sous la présidence de M. Casimir OYE MBA, Ministre d'Etat, ministre de la planification, de la programmation du développement et de l'aménagement du territoire du Gabon. Les Etats membres, les institutions sous-régionales d'intégration économique et les banques centrales de la région AFRISTAT ont pris part à cette réunion.

Le Conseil des Ministres a examiné l'état d'avancement de la ratification du traité portant création d'AFRISTAT et de la mise en place du Fonds AFRISTAT. Il a noté avec satisfaction les efforts faits récemment par les Etats pour se mettre à jour de leurs obligations. Cependant, un délai supplémentaire, jusqu'au 30 juin 2001, a été donné aux Etats, n'ayant pas totalement accompli leurs engagements, pour se mettre à jour.

Au cours de cette session, le Directeur Général d'AFRISTAT a rendu

compte des réflexions engagées par le Comité de direction sur le fonctionnement d'AFRISTAT après 2005 au terme du financement actuel mis en place au démarrage des activités de cette institution en 1996. Les membres du Conseil ont aussi pris connaissance du rapport d'activités de la Direction générale pour l'année 1999.

Enfin, le Burkina Faso a été élu pour présider le Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour la période 2000-2002.

2^e réunion extraordinaire du Comité de direction

Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa deuxième réunion extraordinaire du 24 au 26 mai 2000 à Bamako. Les Etats membres, les institutions sous-régionales d'intégration économique et les banques centrales ont pris part à ces assises.

L'examen de trois principaux points constituait l'essentiel de l'ordre du jour : le projet de règlement portant adoption des nomenclatures communes d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT, la version finale du Programme statistique minimum commun (PROSMIC) et la demande d'adhésion à AFRISTAT de la République de Guinée.

Sur le premier point, le Comité de direction, au vu de l'avis du Conseil scientifique, a approuvé les projets de nomenclature d'activités

(NAEMA) et de produits (NOPEMA) pour les Etats membres d'AFRISTAT. Le projet de règlement portant adoption de ces nomenclatures, qui sera soumis au prochain Conseil des Ministres d'AFRISTAT, a également été finalisé à cette occasion. Il convient de rappeler que l'élaboration de ces nomenclatures a fait l'objet d'un long processus impliquant non seulement les Etats membres d'AFRISTAT mais aussi d'autres partenaires notamment la CEA, EUROSTAT et l'INSEE. Elles s'appuient sur les classifications internationales existantes dans ces domaines.

Sur le PROSMIC, la version finale a été examinée et approuvée par le Comité de direction. Celui-ci a recommandé au Conseil des Ministres d'adopter ce document comme cadre de référence pour le déve-

loppement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT pour la période qui va du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2005.

En mars 2000, le gouvernement de la République de Guinée a demandé son adhésion à AFRISTAT. Conformément aux usages, cette demande a été examinée par le Comité de direction qui a exprimé un avis favorable. Il revient au Conseil des Ministres de se prononcer définitivement sur cette demande. Au cours de cette réunion, M. Oumar Diallo, Directeur national de la statistique de Guinée avait fait un exposé sur le système statistique national guinéen.

D'autres points avaient été abordés aussi par la réunion extraordinaire notamment l'étude « AFRISTAT après 2005 » et les recensements de la population en Afrique.

-- La Direction générale a eu l'honneur d'accueillir...

A l'occasion de la tenue de la deuxième réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT, MM. Philippe Pommier, Chargé de mission au Département des appuis économiques et financiers au Ministère des affaires étrangères (France), Jürgen Heimann, Administrateur principal à la Division C3 « Coopération technique avec les

pays tiers » à EUROSTAT, et Christophe Lefranc, Chef de la Division études et méthodes statistiques pour le développement à l'INSEE, ont effectué une visite de travail à la Direction générale d'AFRISTAT du 24 au 26 mai 2000.

De même, à la faveur de la tenue de l'atelier sur « Qualité et statistique » organisé du 22 au 24 mai, la Direction générale d'AFRISTAT a eu l'honneur d'accueillir Mme Awa Thiongane, Conseiller régional en matière d'organisation des systèmes statistiques à la CEA, Mme Thana Chrissanthaki, de la Division E4 « Comptes et indicateurs régio-

naux, population et système d'information géographique » à EUROSTAT, et M. Michel Blanc,

Chef adjoint du Département des normes statistiques et des méthodes comparées à l'INSEE. Ces

personnes ont co-animé les travaux de l'atelier.

La Direction générale dit au revoir à ...

M. Jean-Pierre Bachelart, expert informatique de la Coopération française a quitté AFRISTAT le 16 mai 2000, au terme d'un séjour de deux ans. Auparavant, la Direction générale avait organisé le 10 mai 2000 une cérémonie d'au revoir à son honneur. M. Bachelart a rejoint le Centre de formation de l'INSEE à Libourne (France), son nouveau poste. Nous lui souhaitons plein succès.

M. Xavier Charoy, Chargé de mission auprès du Chef du Département des relations internationales et de la coopération de l'INSEE a été admis à faire valoir ses droits à la retraite depuis le mois de mai 2000. M. Charoy est bien connu de l'INSEE aux réunions du Comité de direction et comme personne-ressource souvent sollicitée sur

diverses questions, nous avons partagé avec lui une vie professionnelle commune depuis la création d'AFRISTAT. Le Comité de direction et la Direction générale tiennent à lui exprimer leur reconnaissance pour tous ses concours. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Activités de la Direction Générale

Atelier sur le management de la qualité

La Direction générale d'AFRISTAT a organisé, du 22 au 24 mai 2000 à Bamako avec l'assistance financière de la Coopération française, son 3^e atelier à l'intention des directeurs des instituts nationaux de statistique (INS) des Etats membres. Le thème de cet atelier était "Qualité et statistique".

Y ont participé les directeurs des INS, les représentants de la Commission de l'UEMOA, du Secrétariat exécutif de la CEMAC, de la BCEAO, de BEAC, de la Banque centrale de Mauritanie, de l'INSEE et d'EUROSTAT. Présidés par M. Lamine Diop, les travaux étaient animés par Mmes Awa Thiongane de la CEA, Thana Chrissanthaki

d'EUROSTAT et M. Michel Blanc de l'INSEE.

Cette rencontre, qui entrainait dans le cadre d'une décision du Comité de direction d'organiser annuellement un atelier sur un thème d'intérêt commun, avait pour but de familiariser les responsables des INS aux récents développements en matière de qualité des données statistiques. Le thème choisi cette année, loin d'être focalisé sur l'amélioration des résultats des travaux statistiques, enveloppait tout le processus du travail statistique. En cela, il rejoint les questions abordées lors des ateliers précédents sur "Stratégie, gestion des ressources et pilotage" et "Straté-

gies de diffusion et de communication" d'un INS.

A l'issue de l'atelier, plusieurs recommandations ont été adoptées par les participants. En particulier, il a été demandé aux responsables des INS d'entreprendre, dans l'esprit des débats qui ont eu lieu, une "démarche qualité" au sein de leurs institutions. La Direction générale d'AFRISTAT a été également chargée d'informer les INS sur les bonnes pratiques en matière de démarche qualité et d'organiser le suivi des recommandations des ateliers.

Atelier sur les enquêtes budget consommation

AFRISTAT et la Banque mondiale ont organisé à Bamako, du 27 mai au 2 juin 2000, un atelier sur la préparation des enquêtes budget-consommation. Des représentants de la Guinée, du Mali et du Sénégal ont participé aux travaux qui

ont consisté à élaborer une méthodologie harmonisée devant permettre de mieux suivre les conditions de vie des ménages et d'établir des profils de pauvreté comparables. Devant l'intérêt du présent atelier, les participants ont souhaité que

d'autres réunions soient organisées autour de thèmes d'intérêt commun. La mise en place d'un réseau d'experts en enquêtes auprès des ménages et en suivi de la pauvreté a été vivement encouragée.

Dans le domaine de la comptabilité nationale

Le processus de mise au point du guide d'élaboration des comptes nationaux approche de son terme. Initié dans le cadre du Programme d'appui FED à AFRISTAT, il se poursuit sur le budget propre d'AFRISTAT. Une réunion restreinte d'experts en comptabilité nationale a eu lieu à Bamako du 17 au 21 avril 2000 en vue d'apporter les derniers amendements au

guide méthodologique. Les travaux réalisés par cette réunion ainsi que les observations faites par divers experts et institutions ont permis la mise au point d'une version sensiblement améliorée du manuel. Cette version a été envoyée aux Etats ainsi qu'aux membres du Conseil scientifique d'AFRISTAT pour un ultime examen avant son

adoption formelle par la prochaine réunion du Comité de direction.

Le guide d'élaboration des comptes nationaux et le document de présentation des nomenclatures seront édités par les soins d'AFRISTAT et largement diffusés dans les Etats membres d'ici la fin de l'année 2000.

Dans le domaine des prix à la consommation

Dans le cadre du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC, les activités de collecte des prix de base se poursuivent normalement dans les neuf villes retenues (Yaoundé, Douala, Bangui, Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville, Malabo, Bata et N'Djamena).

Le Secrétariat exécutif de la CEMAC et AFRISTAT ont organisé un séminaire, financé par la Coopération française, qui s'est tenu dans les locaux de l'agence de Douala de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) du 2 au 5 mai 2000. Chaque Etat était représenté par deux cadres de l'institut national de statistique (INS). Le Secrétariat exécutif de la CEMAC était représenté par un expert. Le

séminaire a été animé par l'expert statisticien informaticien et l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT. Les travaux ont porté d'une part sur un bilan des activités menées par les services des prix des INS, et d'autre part sur une formation à l'application informatique CHAPO (Calcul harmonisé des prix par ordinateur).

Par ailleurs, l'application informatique CHAPO a été installée lors d'une mission de l'expert informaticien d'AFRISTAT dans chaque INS

en mai et juin 2000. L'expert en statistiques des prix a démarré en juin 2000 une mission d'assistance technique auprès des INS pour

l'utilisation de l'application informatique ; cette mission se poursuivra jusqu'au mois de juillet 2000.

Dans le domaine des statistiques agricoles

La Direction générale a mené au cours du mois de mai 2000 une enquête test dans l'arrondissement de Baguinéda (localité située à 35 kilomètres de Bamako) sur l'estimation de la production fruitière. L'exploitation de cette en-

quête débouchera sur une proposition de méthodologie d'estimation de la production fruitière, objectif principal visé par cette opération. Celle-ci est menée avec la collaboration de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique

et de l'Unité des ressources génétiques de l'Institut d'économie rurale du Mali. Les résultats de l'enquête et la proposition de méthodologie feront l'objet d'une publication ultérieure.

Dans le domaine de l'informatique

La Direction générale d'AFRISTAT vient de se doter d'un réseau informatique. Les travaux d'installation sont entièrement terminés et la formation des utilisateurs se poursuit.

Par ailleurs, après la mise en service d'un site Web expérimental accessible à partir du serveur du centre SYFED à Abidjan depuis le mois de juin 1999, la Direction

générale a procédé récemment avec l'appui de M. Vu Hai, expert de l'INSEE, à une mise à jour et une nouvelle présentation de son site. La nouvelle présentation prend en compte les règles et normes d'écritures internationales. Les améliorations introduites ont porté sur : la réorganisation, la présentation, la navigation et l'ergonomie du site, et l'insertion

des données statistiques des Etats membres d'AFRISTAT.

Enfin, le 7 juin 2000, une convention d'hébergement du site AFRISTAT par le Campus numérique de la Francophonie de Bamako a été signée entre ce Campus et AFRISTAT. Le site sera transféré d'Abidjan à Bamako dès que les conditions techniques le permettront.

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

♦ Dans la sous-région CEMAC

Au cours du deuxième trimestre 2000, l'expert en statistiques des prix et celui en charge des questions informatiques ont effectué des missions circulaires dans les six Etats de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) dans le cadre du Projet Prix CEMAC. Ces missions ont été précédées par le séminaire de formation à l'application informatique CHAPO qu'ils ont animé, du 2 au 5 mai 2000 à Douala (Cameroun), à l'intention des responsables nationaux des services des prix des Etats membres de cette Communauté.

Dans le même contexte, la Direction de la statistique et de la comptabilité nationale du Cameroun a sollicité et obtenu au mois de juin 2000 l'assistance de l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT dans le cadre de l'enquête sur les dépenses des ménages que le Cameroun vient

de lancer sur un financement national.

En Côte d'Ivoire

Du 24 au 29 avril 2000, un expert d'AFRISTAT en comptabilité nationale a apporté un appui à l'INS dans le cadre des travaux de rénovation des comptes nationaux de Côte d'Ivoire au moyen du module ERETES. Cette mission, la quatrième du genre depuis le lancement de ces travaux, s'est consacrée aux travaux d'analyse des données macroéconomiques en phase centralisée du module ERETES. Il est probable que la synthèse des comptes intervienne en octobre 2000.

Invité par l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSEA), l'expert d'AFRISTAT chargé du secteur informel et de la pauvreté a effectué une mission d'enseignement auprès de cette école du 12 au 16 juin 2000. Pendant son séjour, il a présenté une communication sur le thème « *La mesure de l'emploi et du secteur*

informel à partir des enquêtes 1-2-3 » aux étudiants de deuxième année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes.

En Guinée-Bissau

Dans le cadre de la mise prochaine en place de l'indice harmonisé des prix à la consommation de l'UEMOA en Guinée-Bissau, les experts en enquêtes auprès des ménages et en statistiques des prix ont effectué une mission à Bissau du 10 au 14 avril 2000. La mission avait pour objectifs d'identifier les principales lacunes méthodologiques de l'indice des prix actuel, de mesurer les contraintes institutionnelles auxquelles est confronté l'Institut national de la statistique et des recensements, d'évaluer les besoins en formation et en équipement, de déterminer les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour la réalisation de l'enquête sur les dépenses des ménages, et de préparer et programmer le détail des actions futures.

--En Mauritanie

Deux missions menées par deux experts d'AFRISTAT ont eu lieu ce trimestre dans le cadre de l'implantation du module ERETES en Mauritanie. La première s'est déroulée du 28 mars au 11 avril et la seconde a démarré le 20 juin et se terminera le 4 juillet 2000. Elles auront permis de terminer les traitements préliminaires sur les données sources de l'année de base (1998) et de commencer les travaux en phase décentralisée sur les comptes de branche et les équilibres ressources – emplois. Les travaux avancent de façon satisfaisante.

--Au Mali

Des missions similaires ont été effectuées les 10 et 11 avril, et du 12 au 19 juin 2000 à la Direction

nationale de la statistique et de l'informatique qui travaille pratiquement en continu avec AFRISTAT sur l'implantation du module ERETES. Les travaux se trouvent à la phase de la première décentralisation. Une prochaine mission est prévue à partir de 3 juillet 2000 pour la première centralisation des données.

--Au Sénégal

A la demande de la Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal, un expert en comptabilité nationale s'est rendu à Dakar du 29 mai au 10 juin. Cette mission avait pour objet le bouclage des comptes économiques du Sénégal relatifs à l'année 1997 dans leur version définitive.

--Au Tchad

Un expert en comptabilité nationale d'AFRISTAT a participé du 2 au 17 mai 2000 à N'Djamena à une mission statistique multi sectorielle organisée par le Département de statistique du Fonds Monétaire International (FMI). Cette mission visait à faire le point sur l'état de la statistique dans les domaines intéressant prioritairement le FMI, et les améliorations envisageables, notamment dans la perspective de l'adhésion du Tchad au Système général de diffusion des données (SGDD). L'expert d'AFRISTAT a couvert le secteur réel (comptes nationaux, prix, indice de la production industrielle, échanges extérieurs, emploi). Les autres domaines suivis étaient les finances publiques, la monnaie et le crédit, la balance des paiements et les statistiques socio-démographiques.

Activités Internationales

– Relations avec les organisations sous-régionales d'intégration économique

Avec la CEMAC

M. Lamine Diop a accompagné M. Jean Nkuété, Secrétaire exécutif de la CEMAC successivement à Luxembourg (le 29 mai) et à Paris (le 30 mai 2000) dans le cadre des discussions que le Secrétariat exécutif mène avec la France et l'Union européenne pour le financement des projets dans cette sous-région. Les entretiens à Luxembourg avec M. Gilles Rambaud-Chanoz, responsable de la coopération statistique avec les pays tiers à EUROSTAT, et à Paris

avec Jean Boulogne, chef de la Mission des appuis financiers et des études économiques, ont notamment porté sur le financement du Programme statistique biennal de la CEMAC récemment élaboré par AFRISTAT pour le compte de cette Communauté.

Avec l'UEMOA

AFRISTAT a pris part à la réunion du Groupe de travail technique chargé des questions d'harmonisation des données macroéconomiques pour les Etats

membres de la CEDEAO, tenue à Lomé les 30 et 31 mars 2000. Cette réunion, la première tenue par ce groupe technique créé par le Conseil des Ministres de la CEDEAO, a donné l'occasion de passer en vue les critères de convergence de la CEDEAO. Toutefois, l'absence des représentants de plusieurs INS, n'a pas permis de s'étendre sur les difficultés inhérentes aux travaux d'harmonisation des données macroéconomiques, en particulier dans la sphère de l'économie réelle.

– Réunion technique sur les méthodes de prévision de récoltes des cultures vivrières

La Division de la statistique de la FAO et AFRISTAT ont organisé en collaboration les 15 et 16 mai 2000, une réunion technique sur les méthodes de prévision de récoltes de cultures vivrières en Afrique. L'objectif de la réunion était de regrouper des experts africains en matière de prévision de récoltes de cultures vivrières pour discuter de la contribution de l'Afrique au projet d'élaboration d'un guide méthodologique en la matière. La réunion a connu la

participation de 7 experts venus du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad ainsi que des experts de la FAO, du centre AGRHYMET de Niamey et d'AFRISTAT.

Au cours de la réunion, les différentes méthodes de prévision de récolte existant ont été passées en revue. Les méthodes actuellement utilisées dans les Etats ont été présentées sous forme de communication des

experts et leurs forces et faiblesses ont été discutées.

Les participants ont élaboré, à la fin des travaux, des recommandations et une liste de souhaits sur le contenu du guide méthodologique que la FAO se propose d'élaborer dans le souci d'en faire un bon outil de travail des praticiens. Les meilleures communications seront sélectionnées et présentées dans le guide comme études de cas.

– Evaluation du PAAA

AFRISTAT prend une part active dans l'évaluation du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique des années 90 (PAAA). M. Martin Balépa, Directeur général adjoint d'AFRISTAT, fait partie de l'équipe des six consultants mise en place à cet effet par le Groupe spécial de travail chargé du suivi de cette

évaluation. Accompagné d'autres consultants, M. M. Balépa a effectué au cours des mois de mars, avril et mai 2000, une mission circulaire l'ayant conduit en Mauritanie, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Rwanda. L'objet de ces visites était, entre autres, d'évaluer les progrès accomplis par les pays visités dans le domaine de la sta-

tistique depuis l'adoption du PAAA en 1990 et d'identifier de nouveaux défis pour les dix prochaines années. Au cours de la même période, un autre groupe de consultants a effectué une mission similaire dans d'autres pays africains.

– Les missions de la Direction générale

- M. Lamine Diop a pris part aux 32^e Journées de statistique de la Société française de statistique qui ont lieu à Fès du 15 au 19 mai 2000.

- Sur invitation de l'Association de gestion du Programme de développement municipal, M. M. Balépa a pris part du 15 au 19 mai 2000 à

Windhoek (Namibie) aux deuxièmes Journées de la Commune africaine (Africités 2000). Le débat central de ce sommet tournait autour de l'importance et du rôle de la ville pour un développement durable d'un pays. Les travaux, auxquels prenaient part des représentants de 35 pays (ministres, maires et experts) et ceux de nombreuses organisations, étaient

organisés en rencontres techniques thématiques et en rencontres politiques. En qualité de facilitateur du sous-thème « Conditions et modes d'un développement dynamique et durable des économies locales », M. Balépa a participé aux travaux du groupe dont le thème était « Politiques économiques et développement local durable ».

- Au cours d'un bref séjour à Libourne du 30 au 31 mai 2000, M. Diop a présenté une communication sur le thème « *Le développement coordonné des statistiques africaines* » au séminaire organisé par le CEFIL sur « *Emploi, revenus, secteur informel* » à l'intention de 22 participants provenant de 13 pays d'Afrique et d'Haïti.

M. Prosper Backiny-Yetna, expert chargé du secteur informel et de la pauvreté à AFRISTAT avait précédé M. Diop à Libourne dans le cadre de ce séminaire. Il y a donné

un cours sur le thème « *La mesure de l'emploi, du secteur informel et de la pauvreté à partir des enquêtes 1-2-3* ». Avec MM. Michel Boëda du CEFIL, Jacques Charmes de l'IRD et Christophe Lefranc de l'INSEE, M. P. Backiny-Yetna a en outre participé à une table ronde sur le thème « *Quel dispositif pour le suivi de l'emploi et du secteur informel ?* »

- Du 1^{er} au 3 juin 2000, M. Diop s'est rendu à Rome pour participer à une réunion du « *Groupe de travail de la Division de la statistique sur les séries de données sur*

l'agriculture et les produits statistiques dérivés ». Au cours de cette rencontre, il a présenté une communication sur le thème « *Situation des statistiques agricoles en Afrique : cas des États membres d'AFRISTAT* ».

- M. Diop a participé à la réunion du Consortium Paris 21 (Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle) organisée du 19 au 23 juin à Paris.

GABON

- **Enquête démographique et de santé**

Le Gabon réalise sa première enquête démographique et de santé avec l'appui technique de Macro International. La phase des travaux cartographiques et l'enquête pilote se sont achevées

au mois d'avril 2000. Le mois de juin a été consacré à la formation du personnel. A l'issue de cette formation, 20 enquêteurs, 40 enquêtrices et 25 agents de saisie ont été sélectionnés. L'enquête proprement dite démarre le 03 juillet 2000.

- **Publications**

Ont paru récemment: *Le Gabon en chiffres, Emplois et salaires des entreprises du secteur moderne au Gabon en 1995 et Situation économique et financière des entreprises du secteur moderne en 1995.*

MAURITANIE

- **Recensement général de la population et de l'habitat 2000**

Les travaux cartographiques ont démarré sur le terrain avec utilisation des GPS depuis le 1^{er} mars 2000. La durée prévue des travaux est de 6 mois. Le recensement pilote, destiné à tester le dispositif méthodologique et organisationnel du recensement en novembre 2000, a été réalisé du 27 mai au 10 juin 2000 en milieu sédentaire et s'est terminé le 24 juin en milieu nomade. Dans le même cadre, une mission de l'Equipe d'appui technique du FNUAP de Dakar a séjourné à Nouakchott au cours de la deuxième quinzaine de juin pour la finalisation de la méthodologie du projet.

Deux missions de Macro International, l'une portant sur le dénombrement de l'échantillon et l'autre sur l'organisation du pré test et du test ont effectué des séjours de travail au sein de l'ONS en avril et mai. Le démarrage de l'enquête est prévu pour début juillet.

- **Base de données sociales**

Les consultations avec les services statistiques ont commencé en vue de la constitution de la Base de données sociales, en donnant la priorité aux indicateurs utiles à la politique nationale de lutte contre la pauvreté.

- **Site Web**

Une opération de mise en ligne d'une version expérimentale du site WEB de l'ONS a été effectuée en début mai sur les installations du IARDD (Initiative Internet pour l'Afrique – Réseau pour le Développement Durable).

- **Schéma directeur de la statistique**

La Commission technique consultative de la statistique a procédé à la validation de l'étape IV de la procédure d'élaboration du Schéma directeur de la statistique consacrée aux plans d'actions annuels au cours de sa session du 8 juin 2000.

- **Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages**

Les opérations de dénombrement de l'échantillon primaire ont été réalisées au cours de trois semaines du mois de juin 2000.

- **Beyond**

Les outils Beyond 20/20 ont été installés à l'ONS et une session de formation des informaticiens et des utilisateurs de l'ONS et d'autres départements ministériels a été organisée en avril. La mise sur Beyond des résultats des enquêtes récentes, des données du commerce extérieur, des projections démographiques et des indices de prix à la consommation est en cours.

- **Les activités prévues dans les prochains mois**

Une réunion du Comité interministériel de la statistique est prévue en juillet pour examiner les rapports d'étape du Schéma directeur de la statistique et autoriser la tenue d'une réunion de concertation avec les partenaires au développement.

- **Enquête démographique et de santé**

Réunions, ateliers et séminaires

**5^e réunion du Conseil scientifique
d'AFRISTAT**
Bamako, 25-27 septembre 2000

8^e Conseil des Ministres d'AFRISTAT
Paris, 19 septembre 2000

6^e Comité de direction d'AFRISTAT
Bamako, 16-18 octobre 2000

***Vos commentaires et observations
sur La lettre d'AFRISTAT
sont les bienvenus***
afristat@malinet.ml
afristat@spider.toolnet.org

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

<p>Directeur de publication : Lamine DIOP Rédacteur en chef : Martin BALEPA Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako ISSN 1561-3739</p>
--

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (COTE D'IVOIRE)

L'INS EN BREF

Dénomination :	Institut National de la Statistique
Statut et tutelle :	Société d'Etat, Ministère de la planification et de la coordination du gouvernement
Adresse postale :	BP V55 Abidjan
Téléphone :	(225) 20-21-05-38
Télécopie :	(225) 20-21-44-01
Horaires de travail :	de 7h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h du lundi au vendredi
Antennes régionales :	10 antennes régionales
Effectif :	169 agents dont 5 ISE, 10 démographes, 29 ITS, 11 autres cadres de catégorie A

Nom des principaux responsables

Ibrahim BA	Directeur général
Demba BOUNDI	Directeur des affaires administratives et financières
Doffou N'GUESSAN	Directeur des statistiques économiques (par intérim)
Eugène YAPO	Directeur des statistiques démographiques et sociales (par intérim)
Blé KACOUCHIA	Directeur de la diffusion

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Le statut actuel de l'Institut National de la Statistique est le résultat des transformations successives de la Direction de la statistique, administration centrale du ministère chargé du plan. La dénomination actuelle date de 1991 lorsque cette structure est devenue un établissement public à caractère industriel et commercial. En décembre 1996, il est devenu une société d'Etat doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière.

L'INS est chargé de la centralisation et de la diffusion de l'information statistique, d'élaborer les comptes de la Nation, d'exécuter tous les travaux et études à la demande d'organismes publics ou privés et de coordonner la production statistique nationale.

TUTELLE ET STRUCTURE

L'INS est une société d'Etat placée sous la tutelle du Ministère de la planification et de la coordination du gouvernement. Il est administré par un conseil d'administration. Il est soumis aux règles de gestion des sociétés d'Etat.

L'INS comprend une direction générale et quatre directions centrales (voir encadré). Ces directions sont structurées en sous-directions et les sous-directions en services.

MOYENS

L'INS a un effectif de 169 agents permanents, dont 5 ISE, 10 démographes, 29 ITS et 11 autres cadres de catégorie A. Ce personnel est actuellement appuyé par 72 agents temporaires, dont 4 ISE, 1 ITS, 7 économistes.

Pour son fonctionnement, l'INS dispose de 36 véhicules, 110 motocyclettes, 49 lignes téléphoniques, 144 postes téléphoniques, 7 fax, 06 télécopieurs, 1 scanner, 205 micro ordinateurs, 57 onduleurs, 09 photocopieurs et 89 imprimantes.

TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les principaux travaux de l'INS portent sur l'élaboration des comptes de la Nation avec le module ERETES (année de base 1996). Les travaux de l'année courante (1997) sont en phase de finalisation. Grâce à ce module, il a été fait la retropolation des comptes de 1986 à 1995 (selon le SCN 93).

L'INS réalise des recensements et enquêtes (recensements de la population, recensements électoraux, enquêtes démographiques et de santé, enquêtes sur l'activité industrielle etc.) Il élabore les indices de prix à la consommation. Il assure aussi le traitement et l'analyse des statistiques du commerce extérieur ainsi que d'autres statistiques courantes à partir de l'exploitation des fichiers et rapports administratifs.

L'INS édite des publications annuelles (Mémento chiffré de Côte d'Ivoire, Annuaire statistique des ressources animales, Annuaire du commerce extérieur, les comptes nationaux, etc.), infra-annuelles (Bulletin mensuel des ressources animales, Indice de la production industrielle, Indice des prix à la consommation, Tableau de bord, Bulletin trimestriel, etc.) et des publications apériodiques portant pour la plupart sur les résultats d'enquêtes

OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE (MAURITANIE)

L'ONS EN BREF

Dénomination : Office national de la Statistique (ONS)
Statut et tutelle : Etablissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère des affaires économiques et du développement
Adresse postale : B.P. 240 Nouakchott (Mauritanie)
Téléphone : (222) 25 30 70
Télécopie : (222) 25 51 70
Adresse électronique : dg-ons@iiaridd.mr
Horaires de travail : Matin : 8h-15h du samedi au mercredi et 8h-13h le jeudi
Antennes régionales : 3 services régionaux à Aioun, Kaédi et Nouadhibou
Effectifs : 154 agents dont 2 ISE, 6 démographes, 13 ITS et 6 informaticiens

Noms des principaux responsables

M. Sidna Ould N'DAH	Directeur général
M. Saadna Ould BAHEIDA	Directeur général adjoint
Mme Maye Mint HAÏDY	Conseillère technique
M. Dadde Ould WEDDAD	Conseiller technique
M. Maïga Mamadou HAROUNA	Chef du département des affaires administratives
M. Taleb Abderrahmane Ould el MAHJOUR	Chef du département des statistiques économiques et de la comptabilité nationale
M. Ahmed Ould ISSELMOU	Chef du département des statistiques démographiques et sociales
M. Bâ Kalidou SAMBA	Chef du département de la coordination statistique
M. Ahmed Baba Ould MOULAYE	Chef du département des opérations et de l'informatique
M. Moulaye Ould Chérif AHMED	Chef de l'agence comptable

CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Créée au début des années 60, la Direction de la Statistique et des Etudes Economiques s'est développée au fil des années et a connu de profondes mutations.

En 1990, elle est érigée en établissement public à caractère administratif sous la dénomination Office National de la Statistique (ONS), placé sous la responsabilité d'un Directeur général. L'ONS est chargé, entre autres, de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de l'information statistique. Il assure aussi le suivi de la conjoncture économique, la recherche, la coopération et la formation dans le domaine de la statistique.

Le Directeur général de l'ONS assure le secrétariat du Comité Interministériel de la Statistique ainsi que la Présidence de la Commission Technique Consultative de la Statistique, structures créées en 1990.

TUTELLE ET STRUCTURE DE L'ONS

L'ONS est un établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des affaires économiques et du développement.

Il est doté de la personnalité morale ainsi que de l'autonomie financière et administrative. Un conseil d'administration, composé de 12 membres, est son organe délibérant ; il arrête notamment le programme d'activités et le budget de l'ONS.

L'ONS est organisé en quatre départements techniques, un département administratif et une Agence

Comptable, travaillant sous l'autorité d'un Directeur général, assisté d'un Directeur général adjoint et appuyé par deux conseillers. La coordination comporte deux services tandis que les autres départements hormis l'Agence comptable en comportent trois.

MOYENS

L'effectif du personnel de l'ONS est composé de 154 agents permanents dont 2 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 6 démographes, 13 ingénieurs des travaux statistiques (ITS), 6 informaticiens et 19 adjoints techniques de la statistique (ATS).

L'ONS dispose d'un réseau informatique local qui est composé de 15 unités complètes, en plus de 2 serveurs. Il est aussi équipé de 5 imprimantes, de 42 micro ordinateurs et accessoires, d'une unité d'impression, de 7 photocopieuses, de 11 véhicules légers et de 7 véhicules tout-terrain. D'autres moyens sont utilisés dans le cadre d'opérations en cours de réalisation comme le recensement de la population et de l'habitat (RGPH), l'enquête démographique et de santé (EDS) et l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV).

TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les principaux travaux menés par l'ONS portent sur les RGPH et les enquêtes spécifiques : l'EPCV, l'enquête nationale sur les migrations, l'enquête sur le secteur informel, l'enquête sur l'habitat et l'enquête auprès des ménages et exploitants agropastoraux.

Dans le cadre de ses activités courantes, l'ONS réalise des publications permanentes : annuaire statistique, annuaire démographique, statistiques du commerce extérieur, agrégats des comptes nationaux, éléments de conjoncture, statistiques essentielles, indice des prix à la consommation. De plus, *La lettre de la statistique publique* paraît 4 fois par an.

Dans le cadre du dernier recensement démographique (1988), des études spécifiques ont été menées : projections de la population 1988-2013, fécondité des jeunes, déterminants proches de la fécondité, études sur les migrations, les personnes âgées, étude sur la population nomade.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE (SENEGAL)

LA DPS EN BREF

Dénomination :	Direction de la de la Prévision et de la Statistique (DPS)
Statut et tutelle :	Administration centrale du Ministère de l'économie et des finances
Adresse postale :	B.P. 116 Dakar (Sénégal)
Téléphone :	(221) 824 03 01 / 825 33 32
Télécopie :	(221) 824 90 04 / 824 90 01
Adresse électronique :	asdily@telecom-plus.sn
Horaires de travail :	Matin : 8h-13h30 ; après-midi : 14h-17h de lundi à vendredi
Antennes régionales :	9 bureaux régionaux de la statistique
Effectifs :	113 agents dont 5 ISE, 3 démographes, 49 ITS, 3 macroéconomistes et 2 analystes programmeurs

Noms des principaux responsables

M. Moussa FAYE	Directeur
M. Samba BA	Chef de la Division des synthèses et projections macro-économiques
M. Babacar FALL	Chef de la Division des statistiques économiques
M. Edmond RODRIGUEZ	Chef de la Division des statistiques démographiques
M. Momar Ballé SYLLA	Chef de la Division des statistiques générales
M. Mamadou NDAO	Inspecteur des services

CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Dans les années 1950, les activités statistiques au Sénégal étaient menées par le Service de la statistique qui relevait du Haut Commissariat général de l'Afrique occidentale française (AOF). Après l'indépendance, ce service a poursuivi ses activités. En 1967, le Service de la statistique est érigé en Direction de la statistique au sein du Ministère du plan et du développement. En 1990, elle devient Direction de la prévision et de la statistique (DPS) sous la tutelle du Ministère de l'économie et des finances.

Dans le cadre de ses missions la DPS est chargée de la collecte, de la centralisation, de l'établissement et de la diffusion des statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale et à l'appréciation des résultats de cette politique. Elle prépare et suit les programmes économiques et financiers de court terme, en relation avec d'autres services du ministère de tutelle. Elle assure la préparation du rapport économique et financier annexé à la loi de finances. Elle assure la coordination technique de l'appareil statistique national et la tutelle de la formation des cadres statisticiens.

TUTELLE ET STRUCTURE

La DPS est une administration centrale du Ministère de l'économie et des finances. Elle est structurée en 4 divisions (voir encadré). Une Inspection des services assure la coordination des travaux des 9 bureaux régionaux. La DPS comprend en outre le Bureau administratif et financier, le Bureau de documentation, des publications et de diffusion, le Bureau d'études, le Bureau informatique & des personnels d'enquête. Ces bureaux sont rattachés au Directeur.

MOYENS MATERIELS HUMAINS ET FINANCIERS

Au 30 avril 2000, la DPS comptait 113 agents dont 5 ingénieurs statisticiens économistes (ISE), 3 ingénieurs démographes, 49 ingénieurs des travaux statistiques (ITS) et 3 macroéconomistes.

Le parc automobile compte 15 véhicules. La DPS dispose de 65 micro ordinateurs mis en réseau dont 39 pentiums, 23 imprimantes dont 8 laser, 3 photocopieurs, 3 machines à écrire, un courrier électronique.

Le budget pour l'exercice 1998/99 s'élevait à 145 millions de francs CFA dont 45 affectés au fonctionnement (non compris les salaires du personnel). Le budget d'investissement, d'un montant de 100 millions, était destiné au financement des enquêtes (enquête du NINEA, enquêtes Prix capitaux régionales, enquêtes sur les filières de la pêche).

TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

La DPS mène des travaux dans des domaines très variés. Ces travaux font l'objet de plusieurs publications annuelles (Situation économique et sociale du Sénégal, Banque de données économiques et financières, Note d'analyse du commerce extérieur) et infra-annuelles (Bulletin mensuel statistique, Indice de la production industrielle, Indice des prix à la production industrielle, Note de conjoncture, Indice harmonisé des prix de l'UEMOA, Tableau de bord de l'économie sénégalaise, Note mensuelle sur le commerce extérieur, etc.). Des publications ad hoc sont également éditées, en particulier les résultats d'enquêtes et de recensements (Enquête démographique et de santé, recensements de la population, enquêtes dans les secteurs moderne et informel, Tableau Entrées - Sorties, etc.).

Au cours de l'année 1999, la DPS a réalisé les opérations suivantes : Enquête sur les associations sportives et culturelles dans le cadre du Programme d'appui aux initiatives locales pour l'emploi, Enquête pour la mise à jour du répertoire national des entreprises et

associations, Enquête sur le commerce extérieur portant sur les filières de la pêche et des fruits et légumes, Enquêtes Prix capitales régionales (Saint-Louis, Kaolack et Tamba), Enquête pilote du recensement de la population et de l'habitat 2000.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE, DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES (TCHAD)

DSEED EN BREF

Dénomination : Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
Statut et tutelle : Administration centrale du Ministère de la promotion économique et du développement
Adresse postale : B.P. 453 N'Djamena
Téléphone : (235) 52 31 64 / 51 45 49
Horaires de travail : De 7h à 15 h de lundi à jeudi et de 7 h à 12 h le vendredi
Antennes régionales : 3
Effectifs : 37 dont 2 démographes et 4 ITS

Noms des principaux responsables

M. Gognin GOMDIGUE	Directeur
M. Bandoumal OUGADJIO	Directeur technique du Bureau central du recensement et Chef par intérim de la Division des recensements et enquêtes
M. Ahmed Adoum AI MOUGADAM	Chef de la Division de la coordination et Chef par intérim de la Division des études sociales et environnementales
M. Abdoulaye GOUGOU	Chef de la Division de la diffusion et des relations avec le public
M. Sarongarti Djebelo BERAL	Chef de la Division des études économiques et Chef par intérim de la Division de la comptabilité nationale
M. Riradjim MADNODJI	Chef par intérim de la Division des études démographiques
M. Danzoumbé PAFROUMI	Chef de division adjoint de la comptabilité nationale
M. Donanti TIALTA	Chef de division adjoint des études sociales et environnementales

CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

En 1954, a été créé un Bureau de la statistique rattaché à la Direction de l'économie et dépendant techniquement du Bureau Central de la Statistique de l'Afrique équatoriale française. Après l'indépendance du Tchad, ce Bureau est érigé en Service de la statistique générale en 1963 ; il est rattaché au Commissariat au Plan. La Direction de la statistique, des études économiques et démographiques (DSEED), dont l'appellation date de 1978 et telle qu'elle se présente aujourd'hui, a connu de multiples changements d'attributions et de tutelles au gré des modifications apportées à l'organisation du travail gouvernemental depuis 1972.

La DSEED a pour missions de recueillir, d'analyser et de diffuser l'information statistique, de promouvoir la recherche, le développement des études à caractère statistique, économique et démographique.

A ce titre, elle coordonne l'action statistique de l'administration publique, des services parapublics et des organismes privés d'intérêt général.

TUTELLE ET STRUCTURE DE LA DSEED

La DSEED est une administration centrale placée sous la tutelle du Ministère de la promotion économique et du développement. Elle comporte sept divisions : Division de la coordination statistique, Division de la diffusion et des relations avec le public, Division de la comptabilité nationale, la Division des recensements et enquêtes, Division des études économiques, Division des études démographiques, Division des études

sociales et environnementales. Des services rattachés complètent cette organisation.

MOYENS

La DSEED emploie de façon permanente 37 personnes dont 2 démographes et 4 ingénieurs des travaux statistiques (ITS). 28 autres agents statisticiens formés sont en instance d'intégration dans la fonction publique.

La DSEED dispose de deux lignes téléphoniques à usage uniquement à N'Djamena. Elle est équipée de 6 micro-ordinateurs dont 1 portable, de 6 imprimantes et de 4 onduleurs. La DSEED ne possède pas de véhicules qui lui sont propres mais trois véhicules des projets sont mis à sa disposition.

Le budget de fonctionnement de la DSEED en 2000 est évalué à 8,472 millions de francs CFA.

TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les travaux de la DSEED portent essentiellement sur : les comptes de la Nation, les indices des prix, les statistiques du commerce extérieur. Elle réalise aussi des enquêtes statistiques et recensements démographiques. Les opérations les plus récentes sont : enquête sur la consommation et le secteur informel 1995/1996, enquête démographique et de santé 1996/1997, enquête sur la migration et urbanisation et recensement général de la population et de l'habitat 1993.

Sont en cours de réalisation, l'enquête sur la perception du bien être et de la pauvreté et l'enquête sur les indicateurs multiples sur les femmes et les enfants.

Sont également programmés à brève échéance, l'enquête nationale sur la consommation et sur le secteur

informel et le recensement général de la population en 2000.

Enfin, la DSEED publie régulièrement les comptes nationaux, l'indice des prix à la consommation et les résultats des enquêtes et recensements réalisés. Elle publie aussi un bulletin de conjoncture.